6e ANNÉE, N° 513. — VENDREDI, 4 JUILLET 1851.

ON S'ABONNE:

A CONSTANTINOPLE, au Bureau du Journal *A Galata*.

DANS LES VILLES DU LITTORAL, à l'Agence des Paquebots français.

A MALTE, chez *M. G. Muir*, libraire.

A MARSEILLE, chez Mve *veuve Camoin*.

A LONDRES, chez *MM. James Cowie et Son*, Foreign Newspaper Office, 2, St Ann's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE

ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

CONSTANTINOPLE..... un an, 8 colonnes.
6 mois, 4 »
PROVINCES ET ETRANGER un an, 9 »
6 mois, 5 »

PRIX DES ANNONCES:

La ligne..... 5 piastres du C.-S.

Le journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.

Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 4 Juillet.

FILATURE DJEZAÏRLI,
CI-DEVANT FILATURE FALKEISEN.

Nous avons, dans notre avant-dernier numéro, dit quelques mots sur l'industrie de la soie. Nous venons aujourd'hui compléter notre article en parlant des filatures établies à Brousse. Nous commençons par celle qui a été fondée la première.

L'ancienne filature Falkeisen dont nous avons précédemment parlé, et qui est devenue depuis, en grande partie, la propriété de M. Djezaïrli, est connue aujourd'hui sous le nom de ce dernier. C'est la première filature à système européen qui ait été établie à Brousse. Nous rappellerons en peu de mots les difficultés que M. Falkeisen éprouva pour arriver à introduire l'art de filer la soie à un titre régulier, les intrigues sans nombre que les gens du pays, méconnaissant les avantages que cette innovation industrielle leur apportait, faisaient au nouvel établissement, et qui n'ont cessé que par les démarches incessantes et la persévérance de M. Falkeisen, qui dût faire intervenir l'évêque de Brousse pour bénir la nouvelle filature et engager les parents des ouvrières à les envoyer dans cet établissement. M. Falkeisen ayant surmonté tous les obstacles, fonda en 1845 sa première filature en société d'une maison suisse, MM. Henry de Daniel Muralt fils et Cie, de Zurich. Elle fut dans le principe à 20 tours, mûs par une machine à vapeur et dont les bassines étaient échauffées également par la vapeur. Le système mécanique français eût la préférence et permit, par les soins du directeur français M. Goudard et d'une gouvernante française, de former rapidement de bonnes ouvrières qui parvinrent, la première année, à filer les beaux cocons de Démirdech et de Brousse et de produire une soie si belle et si régulière, qu'elle obtint à Lyon et à Londres le même prix que les meilleures soies des Cevennes. L'étonnement et l'admiration que les nouveaux produits excitèrent, finirent par dissiper le mauvais vouloir et la défiance des gens du pays qui, auparavant, ne croyaient jamais à la possibilité d'arriver à un degré de perfection pareil dans la filature de la soie. Aussi, dès la seconde année, et par les soins de l'intelligent directeur de la filature Falkeisen, le nombre des tours fut-il porté à 60 et put-on former de nouvelles fileuses qui acquirent rapidement une adresse étonnante dans leur travail.

L'intelligence des jeunes ouvrières de Brousse est une chose vraiment remarquable. On nous a cité des faits très curieux qui montrent combien l'esprit naturel joint aux heureuses dispositions dont elles sont douées, les rend aptes à l'exécution d'un travail assez difficile, quand on exige une régularité parfaite. Car il ne s'agit pas seulement de veiller à filer avec le même nombre de cocons, il faut encore savoir remplacer à temps les cocons dont le brin est arrivé au point où il devient excessivement délié et qui produiraient une soie d'un titre beaucoup plus fin que le reste de l'échevau. Il est alors nécessaire d'ajouter un cocon et quelquefois deux pour donner la grosseur voulue, et c'est là que se montre le talent de l'ouvrière. Nous avons vu une jeune grecque, de 12 ans à peine, qui était devenue si habile, qu'on n'a point hésité à lui donner dans une nouvelle filature la charge de surveillante, dont elle s'acquitte à merveille. Il est, du reste, prouvé par l'expérience de plusieurs années, que les ouvrières grecques ont plus d'aptitude pour ces travaux industriels que les jeunes filles des autres populations de l'empire qui forment le personnel des filatures de Brousse. Qu'on nous pardonne cette digression, dépendante du sujet qui nous occupe.

La filature Falkeisen, à la veille de donner à son fondateur les résultats attendus, fut entièrement détruite par un incendie fortuit en mars 1847. Un approvisionnement assez considérable de cocons devint la proie des flammes; quelques heures suffirent pour tout anéantir. M. Falkeisen, comprenant l'importance de la nouvelle industrie à laquelle il avait consacré tous ses soins et ne se laissant point abattre par le malheur dont il venait d'être victime, rebâtit immédiatement, afin d'être en mesure de profiter de la future campagne de 1847. La filature avec les fonds de ses associés de Suisse. Il donna la préférence à un plan beaucoup plus vaste avec étouffoir à vapeur, coconnière pouvant contenir l'approvisionnement des cocons nécessaires pour un an à la filature, qui fut aussi installée pour pouvoir recevoir 120 tours au lieu de 60. La nouvelle filature fila immédiatement avec 104 tours, nombre qu'elle a conservé jusqu'à ces derniers temps. M. Djezaïrli se propose de compléter les 120 tours que comporte l'établissement dont la direction est aujourd'hui confiée à M. Migherditch Agathon, ancien rédacteur d'un journal arménien de la capitale. M. Michel, fileur du Dauphiné, qui a la direction du matériel et des ouvrières, est un homme spécial et bien à même de perfectionner l'éducation industrielle de ces dernières.

Le plan de la filature telle qu'elle est installée aujourd'hui, a servi de modèle pour la construction de plusieurs autres établissements de ce genre. C'est pour cela que nous en dirons quelques mots, pour donner une idée générale de ce qu'est le local nécessaire à une fabrique semblable, tout en parlant du système de filature à la vapeur qui y est employé.

Un vaste corps de bâtiment percé d'une double rangée de fenêtres, contient les tours sur un double bigne; des tuyaux de vapeur et d'eau froide courent sur toute la longueur des deux files de bassines; chaque fileuse a sa bassine et bat ses cocons. La machine à vapeur, d'une force de 2 chevaux, située à l'extrémité de ce local donne le mouvement aux tours et sa chaudière fournit la vapeur nécessaire aux bassines, de manière que chaque fileuse peut chauffer son eau au degré convenable, car afin de battre les cocons et d'en rassembler les fils, il faut une eau bien plus chaude que pour les filer. Ce système de chauffage de l'eau par la vapeur est préférable à tout autre pour la promptitude avec laquelle l'eau passe d'une température basse à une température élevée, et réciproquement, lorsqu'on veut l'abaisser par l'addition d'eau froide fournie par un second robinet devant chaque bassine. Nous ne saurions trop recommander aux constructeurs des nouvelles fabriques de suivre ce système bien préférable aux fourneaux qui doivent être alimentés avec du bois et dont les inconvénients, outre la cherté de leur installation et la fumée qu'ils laissent échapper dans un local où la soie humide s'imprègne si facilement des moindres atômes en suspension dans l'air, sont tellement reconnus en Europe qu'on y a généralement renoncé. Nous aurons d'ailleurs occasion d'en reparler dans notre article sur la filature de Sarim pacha, nouvellement construite, et dont l'installation intérieure, exécutée d'après le nouveau système de M. Serkis Baronian, Mizamdji de Brousse, laisse à désirer sous ce rapport, et sous beaucoup d'autres qu'il est de l'intérêt de l'industrie de signaler, afin de la maintenir au point de perfection auquel elle est arrivée, et dont il serait très-regrettable pour le pays de la voir rétrograder.

A côté de la chaudière à vapeur s'élève l'étouffoir, qui sert comme son nom l'indique, à étouffer les chrysalides dans les cocons, au moyen d'un dégagement de vapeur à un degré très élevé, qui varie de 70 à 80 degrés Réaumur. Pour exécuter cette opération très délicate, puisqu'il convient d'étouffer la chrysalide sans endommager le cocon, on se sert de claies sur lesquelles les cocons sont étendus par lits de 3 à 4 pouces d'épaisseur seulement, afin que la vapeur pénètre à travers les couches intermédiaires. Ces claies sont rangées les uns sur les autres sur un char à étagères qui est posé sur un double rail, ce qui facilite l'entrée et la sortie du char dans le four, où quelques minutes suffisent pour l'opération de l'étouffement. On peut ainsi étouffer de 7 à 8,000 okes de cocons frais par jour à l'étouffoir de cette filature.

Dès que cette opération est terminée, on laisse ressuyer les cocons au soleil ou sous un hangar établi à côté du four, et l'on peut alors les transporter à la coconnière.

La coconnière de la filature Djezaïrli est un immense bâtiment qui est garni de haut en bas d'innombrables étagères en toile dans tout l'intérieur; sur ses quatre faces s'ouvrent plusieurs rangées de fenêtres pour aérer et sécher les cocons étendus sur les étagères. On est obligé de veiller attentivement, surtout dans les premiers temps de l'entrée des cocons dans la coconnière, à ce qu'ils soient remués de temps à autre, afin qu'ils sèchent parfaitement. Ce travail continuel permet aussi d'enlever les papillons qui proviennent de cocons mal étouffés, et qui finiraient par tâcher les autres cocons, dont il importe de conserver sans tâches la blancheur primitive.

La quantité de soie que produit annuellement la fabrique Djezaïrli est évaluée à 6,000 okes de bellesqualités dont la réputation méritée est appréciée en France. Outre cela, plusieurs tours à part filent les bourres de soie et résidus de cocons. Il y a donc une certaine quantité de frisons produits par ces tours. Ils sont vendus sur le pays et servent à la fabrication de passementerie et d'étoffes ordinaires de soie. On évalue à 80,000 okes la quantité de cocons frais nécessaires au travail d'une année de cette filature. La nature de l'eau qui sert aux bassines, étant ferrugineuse, donne aux soies filées qu'elle produit une couleur terne qui nuit à l'éclat de la soie, mais qui nous a paru donner plus de fermeté et d'élasticité au brin. Cela n'empêche nullement la vente de ces produits sur les marchés d'Europe, à des prix presque aussi élevés que ceux des filatures qui n'ont pas cet inconvénient, commun, du reste, à quelques-unes d'entre elles.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant la lettre suivante de M. Nicod sur les détails pleins d'intérêt sur le système employé pour le moment pour le sauvetage du *Nérri-Cheeket*, qui se fait en ce moment dans le port. On se rappelle que ce vaisseau sauta l'an dernier, et que ce malheur coûta la vie à plusieurs centaines de personnes.

AU RÉDACTEUR.

Immédiatement après l'explosion du vaisseau-amiral, le *Nérri-Cheeket*, dont vous avez donné des détails circonstanciés dans votre N° du 29 octobre, l'Arsenal s'est occupé des meilleurs moyens de réparer le désastre; il a pu choisir parmi les diverses propositions qui lui ont été faites, et il a donné la préférence au système anglais qui est effectivement d'une admirable simplicité. Un contrat a été passé avec la même compagnie qui a sauveté les débris de la bataille de Navarin et devant l'île de Chio; seulement de nouveaux perfectionnements ont été apportés aux procédés déjà connus. Les travaux que le froid de l'eau pendant l'hiver avait fait ajourner, ont été commencés dans les premiers jours de mai. Hier, j'ai fait une visite au petit navire où s'exécute cet intéressant travail, et je ne résiste pas au désir de vous faire part de ce que j'ai vu et du plaisir que j'ai éprouvé. N'est-ce pas un spectacle saisissant de voir l'homme, bravant un élément qui n'est pas le sien, descendre au fond de la mer, y respirer librement, y voir, y travailler pendant plusieurs heures comme dans son atelier habituel, rester en communication avec ceux qui sont à la surface et exécuter les manœuvres qu'il commande, puis enfin revenir sur l'eau sans avoir été atteint d'une goutte de ce liquide, sans éprouver la moindre fatigue?...

Le petit navire sauveteur est ancré perpendiculairement sur le vaisseau qui a sombré; ce dernier repose au fond de la mer sur un plan très incliné de sorte que la proue est à onze brasses de profondeur et la poupe à dix-neuf brasses.

Le premier appareil est une machine à vapeur à haute pression de la force de huit chevaux dont la principale destination est de fournir de l'air au plongeur pendant qu'il est à l'eau. Elle met en jeu trois pompes qui compriment l'air dans trois cylindres; cette pression, qui peut aller jusqu'à trente atmosphères, est indiquée d'une manière exacte par une colonne de mercure comme dans les baromètres. Du ces cylindres part un long tuyau en caoutchouc protégé par un enroulement de corde et qui est en communication avec le plongeur. Un robinet gradué fournit de l'air par ce tuyau, dans une proportion qui augmente à mesure que l'homme pénètre plus profondément dans la mer.

Les choses étant ainsi disposées, le plongeur commencera singulière volume, il entre tout habillé dans un vêtement en caoutchouc vulcanisé d'une seule pièce ouvert seulement par en haut et recevant le corps tout entier jusqu'à la tête; les mains seules restent nues en dehors pour la facilité du travail, et pour empêcher l'eau de pénétrer dans ce sac par l'ouverture des manches, quelques tours de bandes roulées autour des poignets, exercent sur le caoutchouc une pression suffisante pour fermer tout passage à ce liquide. Un second vêtement en toile recouvre celui en caoutchouc et a pour but de le préserver de l'usure ou de la déchirure par les corps extérieurs. Le plongeur se chausse d'une énorme paire de souliers dont les épaisses semelles sont en plomb et ne pèsent pas moins de 5 à 6 okes; alors il se rend sur le bord du navire d'où il doit descendre dans la mer et y achève sa toilette. On lui met sur la tête un grand casque en cuivre qui est la partie la plus ingénieuse de l'appareil. Ce casque, qui descend jusqu'au dessus des épaules, est très évasé, dans la partie antérieure qui répond au visage. Là est une visière avec une vitre épaisse recouverte d'un grillage en cuivre à travers laquelle le plongeur distingue avec précision les objets qui sont au fond de la mer. Au-dessous de la visière et vis-à-vis la bouche, est une ouverture de 3 à 4 centimètres de diamètre qui permet à l'homme de respirer et de parler tant qu'il est au-dessus de l'eau, mais qu'il ferme par un bouchon vissé au moment de descendre. La partie inférieure du casque forme un cercle présentant une rainure dans laquelle le bord supérieur du vêtement en caoutchouc est fortement assujetti par un gros fil de fer qu'on serre au moyen d'un pas de vis. Sur le côté gauche du casque qui correspond à la joue s'ouvre un tuyau en cuivre sur lequel vient se visser d'une manière exacte l'autre extrémité du tube à air en caoutchouc qui part du cylindre où est l'air comprimé. Sur l'autre côté du casque, est un autre tuyau en cuivre de quelques pouces de longueur par lequel l'air s'échappe au moyen d'une soupape après avoir servi à la respiration. On comprend aisément que, dans cet état, le plongeur n'est plus en rapport avec l'air extérieur que par le long tuyau en caoutchouc qui communique avec l'air comprimé des cylindres. On lui attache autour de la ceinture une corde qui le suit partout. C'est par cette corde qu'un homme au-dessus de l'eau tient constamment entre les mains et au moyen d'un nombre déterminé de coups, que le plongeur ordonne toutes les manœuvres dont il a besoin. Il met dans ses poches de toile un marteau, un ciseau et un couteau. Enfin comme l'air contenu dans tout ce costume hermétique rendrait dans l'eau le corps léger et le travail plus difficile, on assujettit sur le devant et le derrière de la poitrine deux grosses plaques en plomb d'un poids de 45 à 46 okes qui font un équilibre assez exact avec la pression de la colonne d'eau.

Ainsi armé, le plongeur est prêt à descendre; il ferme par un bouchon vissé la petite ouverture qui est devant la bouche, et au même instant on ouvre le robinet des cylindres, et l'air arrive dans le casque incessamment renouvelé par l'action des trois pompes. Concurant atmosphérique fournit d'une manière exacte à la libre respiration de ce nouvel amphibie, qui descend par une échelle de cordes dans le navire submergé, se répand partout où il veut travailler jusque dans les parties les plus retirées, toujours suivi par le tube à air, toujours suivi par la corde de communication qu'on lui fournit ou qu'on lui retire à mesure qu'il s'éloigne ou se rapproche. Quand il entre dans l'eau, on descend aussi par des poulies un cable et une forte chaîne en fer armée de crochets qui servent à lier et enlever les diverses pièces qu'il a travailler détache du navire. Cette chaîne tient à un fort treuil mu par 4 à 6 hommes au moyen d'une manivelle pour les pièces ordinaires et par la machine à vapeur par les objets d'un poids considérable tels que les canons. Quand une pièce est attachée, le plongeur indique par la corde les diverses manœuvres qui doivent opérer son extraction. En général, vingt à vingt-cinq minutes suffisent pour amener un canon à la surface de l'eau.

On peut du navire sauveteur suivre de l'œil les diverses points où le plongeur travaille; ils sont indiqués par un bouillonnement très considérable d'air qui arrive à la surface de l'eau et qui ressemble à une abondante source de gaz, ce qui fait supposer un courant rapide d'air atmosphérique dans la cavité du casque et plus que suffisant aux besoins de la respiration.

Dans la séance où j'ai recueilli tous ces détails, le plongeur est resté sous l'eau une heure et demie et n'éprouvait pas le moindre malaise à sa sortie; j'ai vu successivement retirer des cordages, des pièces de bois, des caisses de zinc et une baluarade en cuivre. Déjà une portion notable des après a été retirée ainsi que 19 canons. Dans les diverses parties du navire on voit encore les cadavres de l'équipage, mutilés ou dévorés par les poissons attirés en grand nombre par ces restes malheureux.

L'appareil est disposé de manière que le plongeur distingue aisément les plus petits objets, et dans les points où la mer est parfaitement limpide, comme devant Top Hané, on peut, dit-on, lire aisément, tandis que à l'Arsenal l'eau y est moins claire et souvent même y est troublée par les boues charriées par la rivière qui se jette dans le port, à Kassim-Pacha.

Les travaux de sauvetage ne peuvent s'exécuter que pendant la belle saison; le froid de l'eau, pendant l'hiver, ne permettrait pas un séjour prolongé au fond de la mer. Il est probable qu'en deux ans ou plutôt en deux étés tout sera sorti de la mer. Quand il ne restera plus que la volumineuse carcasse du navire, on la brisera par la mine. Une boîte en fer remplie de poudre sera placée dans les murailles du vaisseau, et on se servira de la pile galvanique pour y mettre le feu.

Le personnel du navire sauveteur se composé du directeur des travaux, d'un mécanicien, de cinq plongeurs dont quatre sont grecs et un anglais, d'un pilote et de quatre matelots ou ouvriers. Un plongeur reçoit la nourriture à bord, deux-cents piastres par mois, du reste il ne lui est rien fait de l'entreprise ou vingt-cinq colonnates par chaque canon de bronze. Son travail est facile, sans danger; cependant quand il doit opérer à une profondeur considérable, par exemple à trente brasses, on lui recommande de ne pas manger avant de descendre dans la mer.

Tous ces travaux s'exécutent avec précision, avec un ordre parfait, et je les ai suivis avec un vif intérêt et une grande satisfaction. M. Marshall, directeur du sauvetage, m'a accueilli avec beaucoup d'obligeance et a mis un grand empressement à me montrer tous les appareils dont il fait usage.

Si vous pensez, Monsieur le Rédacteur, que ces détails puissent être agréables à vos lecteurs, donnez leur une place dans votre journal.

Agréez l'expression de toute ma considération.

NICOD, D. M. P.

Constantinople, le 1er juillet 1851.

On nous écrit de Syra (Grèce), en date du 25 juin :

« Le gouvernement grec, prenant en considération l'état où se trouve la marine marchande par suite des barratteries dont se sont rendus coupables quelques capitaines, qui ont provoqué de la part des Compagnies d'Assurances d'Europe la mesure de ne plus assurer aucun navire sous pavillon hellénique, qui, pour ce motif, trouve difficilement à se noliser, s'occupe sérieusement d'introduire dans cette branche du service des améliorations, de nature à sauvegarder les intérêts des chargeurs et des assureurs et à recouvrer la confiance perdue. Entr'autres innovations, un projet d'ordonnance a été adressé par le ministère de la justice à la chambre de commerce de Syra, qui lui enjoint d'opiner pour l'introduction du Livret (libretto) dans les papiers de bord des navires grecs, où seront notées dorénavant par les autorités compétentes les sommes empruntées pendant le voyage par le capitaine pour les besoins du navire ainsi que celles dont le navire pourrait être grevé à quel titre que ce soit.

« Cette mesure dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps dans la marine marchande grecque, rencontre quelques difficultés, non pas quant à l'adoption, mais seulement pour les sommes qui devront être portées dans ce livret, attendu que les uns disent que le code de commerce ne considère comme prêt à la grosse que les frais faits pendant le voyage pour la réparation ou les vivitaillés du navire, tandis que les autres voudraient faire figurer aussi comme tels les sommes avancées pour la construction du navire.

« Il y a encore un obstacle qu'on n'a pas pu applanir jusqu'à présent et qui préoccupe beaucoup la chambre de commerce de Syra; c'est de savoir quelle mesure on prendra à l'égard des anciens prêts dont se trouvent grevés les navires.

« Il semble que ceux qui prétendent que le livret doit porter à la connaissance publique toutes les dettes dont le navire est chargé, sans distinction d'origine des dettes, comprennent mieux l'intention du législateur, car les prêteurs et les assureurs doivent surtout redouter la barratterie de la part d'un capitaine qui doit plus que la valeur de son navire, par cette raison que moins le navire doit, moins le capitaine a intérêt à commettre des barratteries.»

Notre honorable correspondant de Perse, dont nos lecteurs lisaient avec plaisir les lettres intéressantes sur ce pays, avait cessé depuis long-temps de nous écrire. Aujourd'hui il nous donne de ses nouvelles par la lettre suivante, dans laquelle il explique son silence et remercie de respectables diplomates de l'appui qu'ils ont prêté aux intérêts français après la rupture des relations de la République avec la cour de Téhéran. Il y parle également du gouvernement persan et surtout du premier ministre de ce pays. A la distance où nous sommes de la Perse, nous ne pouvons que laisser à notre correspondant, qui qu'il doive être bien informé, la responsabilité de son opinion sur l'état de la Perse et sur Mirza-Taghi-Khan, et des termes dont il se sert pour l'exprimer.

« Tauris, 25 mai 1851.

« Monsieur le Rédacteur,

« Au moment où M. le général de division Aupick quitte la Turquie, je croirais manquer à tout ce que je lui dois de reconnaissance et d'estime si je ne faisais connaître au public les importantes obligations que nous avons à son appui; en conséquence, il prescrivit au prince Dimitri Dolgorouki, son envoyé à Téhéran, de soutenir nos intérêts si le cas l'exigeait. Ce n'est pas ici le lieu de dire pourquoi les ordres du gouvernement russe sont restés sans effet. Ce sera très prochainement de ma part l'objet d'une publication très détaillée, embrassant aussi la marche suivie par le gouvernement persan depuis l'avènement au trône de Nasser-Eddin Chah. Je me bornerai à dire, pour le moment, qu'ayant été informé du dévé de justice dont nous venions d'être les victimes de la part du gouvernement persan, M. le général Aupick s'est multiplié pour nous venir en aide. Faisant la part des embarras qui pesaient alors sur le gouvernement français, il a su, presque en dehors de lui, étendre son bienveillant appui jusqu'à nous, et faciliter la reprise diplomatique de nos réclamations dans un pays où la France ne possède aucune action influente et ne saurait en acquérir que par des moyens énergiques que les circonstances où nous sommes favorisent médiocrement. Sans s'arrêter à ces considérations, M. le général Aupick a veillé sur nos intérêts com-